



Le bimestriel d'information de la Commune de JARD-sur-MER



# SPÉCIAL FINANCES



## EDITO

Les comptes administratifs 2016, approuvés par l'ensemble des membres du conseil municipal le 24 mars 2016, montrent une épargne en nette progression malgré les baisses de dotation de l'État.

Cette épargne due à une gestion rigoureuse, tant en investissement qu'en fonctionnement, détermine notre capacité à autofinancer des projets. Cette vigilance permet d'assurer une bonne maîtrise de nos dépenses, de conserver des finances saines, de maintenir un niveau d'investissement sécurisé pour améliorer la qualité de vie dans notre ville, tout en conservant une fiscalité modérée.

Le budget prévisionnel 2016 a été voté lors de la réunion du conseil municipal du 29 février 2016.



**VOUS TROUVEREZ DANS CE NUMÉRO « SPÉCIAL FINANCES » :**

- > Un retour sur l'exercice 2015 (budget général)
- > Puis un aperçu des prévisions budgétaires pour l'année 2016.

## BUDGET GÉNÉRAL 2015

### > SECTION DE FONCTIONNEMENT 2015

DÉPENSES                    3 877 283,41 €

RECETTES                    5 060 509,90 €

### > SECTION D'INVESTISSEMENT 2015

DÉPENSES                    2 414 331,82 €

RECETTES                    2 300 802,76 €

## SOMMAIRE

### Budget de fonctionnement 2016

- Les Dépenses
- Les Recettes

### Budget d'investissement 2016

- Les Dépenses
- Les Recettes

### Investissements 2016

- Les Grandes Priorités
- Les Budgets Annexes

# BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2016

**4 592 531.00 €**

2

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



- Charges de personnel = 1 462 850 € (32%)
- Charges à caractère général = 1 044 180 € (23%)
- Atténuation de produits = 754 225 € (16%)
- Virement à l'investissement = 473 084 € (10%)
- Autres charges de gestion courante = 405 597 € (9%)
- Amortissements = 261 845 € (6%)
- Charges financières = 140 000 € (3%)
- Charges exceptionnelles = 50 750 € (1%)

### DONT :

École	Voirie & Fleurissement	Animation Fêtes & Cérémonies	Associations & Sports	Plages

  

<b>225 400 €</b> <small>(Bâtiments, personnel, restaurant scolaire, garderie...)</small>	<b>337 285 €</b> <small>(Personnel, éclairage, propreté, équipements, entretien voirie, espace vert...)</small>	<b>70 625 €</b> <small>(Personnel, petits équipements, fanions, animations estivales...)</small>	<b>122 845 €</b> <small>(Subventions, entretien des locaux, stade, terrains de tennis...)</small>	<b>144 575 €</b> <small>(Bâtiments, entretien, protection SNSM, surveillance des plages...)</small>
---	--	---	--	--

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT



- Impôts et taxes = 3 643 110 € (79,5%)
- Dotations-participations = 723 558 € (16%)
- Atténuation de charges = 99 800 € (2%)
- Autres produits de gestion courante = 43 049 € (1%)
- Produits des services = 58 750 € (1%)
- Opération d'ordre de transfert = 19 054 €
- Produits exceptionnels = 5 200 € (0,5%)
- Produits financiers = 10 €

## UNE BAISSE DES DOTATIONS DE L'ÉTAT MAIS PAS DE HAUSSE SIGNIFICATIVE DES TAUX DE FISCALITÉ



# BUDGET D'INVESTISSEMENT 2016

3

3 829 765,67 €

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES RÉELLES 2016 = 64 %

22 %

13 %

- Déficit d'investissement reporté = 851 022,13 € (22%)
- Restes à réaliser 2015 = 493 573 (13%)
- Opérations d'ordre = 38 600,54 € (1%)

DÉPENSES RÉELLES 2016 : 2 446 570 €

21 %

20 %

20 %

18 %

13 %

6 %

2%

DÉPENSES NOUVELLES - 1 921 570 €

REMBOURSEMENT CAPITAL DETTE - 525 000 €

- Remboursement de la dette = 525 000 € (21%)
- Equipements sportifs = 496 000 € (20%)
- Voirie - Espaces Verts = 488 420 € (20%)
- Achats-Travaux Divers = 430 200 € (18%)
- Eclairage Public = Effacement Réseaux - 312 600 € (13%)

- Ateliers Municipaux = 136 250 € (6%)
- Foncier = 34 500 € (2%)
- Subvention Maison de Retraite = 15 000 € (1%)
- Equipements culturels = 6 100 € (0%)
- Remboursement avance du CNC = 2 500 € (0%)  
*(Centre National du Cinéma)*

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

RECETTES RÉELLES 2016 = 71 %

28,5 %

- Restes à réaliser 2015 - 1 087 847 € (28,5%)
- Opérations d'ordre - 19 546,05 € (0,5%)

RECETTES RÉELLES 2016 : 2 722 372,62 €

43,5 %

17 %

13 %

10 %

8 %

4,5%

4%

- Réserves = 1 183 226,49 € (43,5%)  
*(Résultat Fonctionnement 2015)*
- Autofinancement 2016 = 473 084 € (17%)
- Emprunt = 359 217,13 € (13%)
- Amortissements = 261 845 € (10%)

- FCTVA = 222 000 € (8%)
- Subventions - Participations - Ventes  
123 000 € (4,5%)
- Taxe d'aménagement = 100 000 € (4%)

# INVESTISSEMENTS 2016

4

## LES GRANDES PRIORITÉS 2016 (hors restes à réaliser)

Équipements sportifs	Voirie Espaces Verts	Achats - Travaux Équipement divers	Éclairage public	Ateliers Municipaux	Foncier	Culture
<b>496 000 €</b>	<b>488 420 €</b>	<b>430 200 €</b>	<b>312 600 €</b>	<b>136 250 €</b>	<b>34 500 €</b>	<b>6 100 €</b>
 Annexe du complexe sportif de Madoreau 496 000 €	 dans : <ul style="list-style-type: none"> <li>Rue du Rayon 118 000 €</li> <li>Trottoirs Rue Mozart 80 000 €</li> <li>Aménagement Rue des Pirons 50 000 €</li> <li>Aménagement Rue République 40 000 €</li> </ul>	 dans : <ul style="list-style-type: none"> <li>Rénovation Energétique des Ormeaux 260 000 €</li> <li>Maison des Associations 25 000 €</li> <li>Réparation du Moulin 25 000 €</li> </ul>	 dans : <ul style="list-style-type: none"> <li>Effacement des Réseaux - rue des Héronnais 120 000 €</li> <li>Effacement des Réseaux - rue du Petit Brandais 71 000 €</li> <li>Mise en Lumière de l'Eglise 10 000 €</li> </ul>	 dans : <ul style="list-style-type: none"> <li>Etude et travaux Centre Technique Municipal 85 000 €</li> <li>Renouvellement de véhicules 10 000 €</li> <li>Logiciel Service Technique 8 500 €</li> </ul>	 Provision pour acquisitions foncières diverses 30 000 € Subventions (accession propriété ou rénovation) 4 500 €	 Renouvellement des postes informatiques 2 600 € Acquisition fonds DVD 3 500 €

## LES BUDGETS ANNEXES 2016

Budget du Port de Plaisance	Budget Assainissement Collectif	Budget de la Zone d'Activité
 <b>Fonctionnement</b> 458 816,32 € <b>Investissement</b> 237 512,22 €	 <b>Fonctionnement</b> 557 508,70 € <b>Investissement</b> 1 301 403,04 €	 <b>Fonctionnement</b> 226 116,99 € <b>Investissement</b> 398 857,32 €

Les budgets annexes sont des budgets autonomes qui se financent par des redevances et non par des impôts locaux.

Le détail des crédits votés du budget 2016 sont consultables sur le site internet de la ville  
[www.ville-jardsurmer.fr](http://www.ville-jardsurmer.fr)  
 dans la rubrique : La Municipalité > Budget

